

Epouvantable catastrophe.

Chute d'une Partie de la Salle d'Orléans

Morts et Blessés

Extra. de L'ABELLE du 27 février 1904.

Une épouvantable catastrophe a éclaté hier la construction dans notre ville. Le bruit s'est répandu dans la soirée qu'une partie des loges du Théâtre d'Orléans venait de s'écrouler et que beaucoup de personnes avaient été tuées ou blessées. La lugubre nouvelle s'est propagée avec la rapidité de l'éclair, et bientôt une foule immense obstruait les abords de la rue d'Orléans. Nous nous sommes immédiatement transportés sur le lieu du sinistre, et nous avons pu non-seulement constater toute l'étendue de l'affreux malheur par le nombre de blessés que l'on transportait.

Voici en ce déplorable accident les renseignements que nous avons pu nous procurer au cabinet de la direction générale :

La représentation était un bénéfice de M. Carrier, premier comique. Le premier vaudeville avait été joué et le rideau allait se baisser sur un acte de second vaudeville, lorsqu'un cri subit, cri d'angoisse, de douleur et d'épouvante, s'éleva de toutes les parties de la salle. Toutes les loges latérales de droite, composant les secondes et les troisièmes (celles occupées par les gens de couleur) venaient de s'écrouler sur les premières. M. Carrier, le bénéficiaire, était en scène. A la vue du désastre, il poussa un cri et faillit s'évanouir. La foule après la première minute de stupeur, s'élança par toutes les issues pour échapper à une mort dont chacun dans son épouvante, se croyait menacé. Il resta cependant dans la salle un nombre assez considérable de corps courageux, et l'on se mit aussitôt à l'œuvre pour retirer les blessés de dessous les débris.

Nous allons oublier de dire que la salle était comble et que les loges de droite entre autres étaient toutes occupées. Heureusement, il s'y trouvait peu de dames. Affreux hérisse et quart au moment où nous pénétrions nous-mêmes dans le théâtre par l'entrée de la rue Ste-Anne on avait retiré tous les blessés et nous avons eu sous les yeux le triste spectacle de la salle en ruines. Toutes les loges s'étaient écroulées depuis l'ampithéâtre jusqu'à la scène.

On ne sait comment expliquer cette épouvantable catastrophe, car les galeries superposées paraissent offrir les conditions de solidité nécessaires. Nous avons eu occasion de voir les directeurs du théâtre, et nous racontons à leurs collègues de leur théâtre. Ils se sont multipliés pour prodigier des soins aux malheureux que l'on retirait des débris.

Nous ne savons encore au juste le nombre des victimes. On nous a cité deux ou trois personnes tuées; quant aux blessés, nous croyons pouvoir en fixer le nombre à environ quatre-vingts.

Ceux que nous avons vu transporter étaient terriblement défigurés. A l'heure où nous écrivons, nos renseignements sont encore trop incomplets pour que nous nous hasardions à citer tous les noms qui nous ont été rapportés. Un nombre des morts, nous mentionnons cependant M. Fergus Tolédano, M. Florian Malin, et un jeune homme attaché au salon de coiffure du théâtre St Charles; ce dernier a été littéralement écrasé.

Le spectacle lamentable que nous avons eu sous les yeux s'effaçait difficilement de notre mémoire. Dans la rue, au milieu des blessés que l'on portait çà et là, des hommes défilés les habits couverts de plâtre, le visage couvert de sang, les vêtements en désordre, demandant leurs femmes, leurs enfants, leurs frères, leurs amis. Des femmes folles de douleur cherchaient leurs maris ou leurs enfants. Pendant quelques instants et avant l'organisation des secours, le spectacle qui s'offrait la rue d'Orléans, dans la voisinage du théâtre était poignant au suprême degré.

Le catastrophe dont nous venons de relater à la hâte les principaux détails, laissa de longs et douloureux souvenirs dans la mémoire des Orléanais. C'est un triste épisode dans la brillante saison de plaisir et de jeux que nous vivons, et qui cette année avait été inaugurée avec tant d'éclat. C'est une triste fin de Carnaval, un navrant exemple du néant de l'existence. Hélas! le deuil vient de succéder dans notre ville au plaisir et à la joie.

Nous croyons avoir dit plus haut que les premières n'ont pas cédé. Elles sont en effet contenues par des piliers qui reposent sur le parquet. Quant aux secondes, au lieu de reposer sur les premières à l'aide de colonnettes, elles étaient retenues aux troisième par des tringles en fer, les troisième étant elles-mêmes sujettes au plafond par de semblables tringles. Le poids de la foule agglomérée dans les secondes et les troisième, aura probablement arraché ces liens des points dans lesquelles ils étaient fixés.

Un certain nombre de personnes qui occupaient des loges de première et qui n'avaient pas été atteintes, sont restées saines à leur place par la terreur. Ces extraordinaires, pas un des degrés et gens de couleur occupant le paradis n'a été blessé.

Nous apprenons que la direction

des galeries avait été confiée pendant la reconstruction de la salle, à un des meilleurs architectes, qui avait calculé avec le plus grand soin le poids qu'elles pouvaient soutenir ainsi que la force des tringles d'attache. L'accident resta donc inexplicable.

P. S. — Minuit — Nous venons de recueillir de nombreux renseignements. Nous nous trompions en disant qu'il n'y avait pas eu de blessés. On en compte cinq ou six plus ou moins élapés. Voici maintenant les noms de quelques-uns des blessés: Salvador Pratta, Wm. Barbatis, Marzoulet fils, Edouard Michel, Henri Boulligny, les deux demoiselles Drulhet, madame Lafan Ladébat, Charles Blanc, George Pollock, Ernest Pollock, Eugène Délay, Gustave Blanche. Il ne nous a pas été possible d'obtenir une plus longue liste; nous pouvons probablement la compléter pour notre numéro de demain.

Nous devons ici une mention honorable à M. Louis, lampiste du théâtre. Au moment de l'accident, il s'était précipité aux premières pour porter secours aux blessés, mais il s'aperçut que le feu allait prendre aux débris.

Il s'élança de nouveau sur la scène et courant au réservoir de gaz, en arrêta le jet dans les tuyaux. Sans sa présence d'esprit nous aurions eu à déplorer un bien plus grand désastre car à la chute des galeries, il est fallu ajouter les affreux effets péripétie de l'incendie, et Dieu sait combien de personnes eussent péri dans les flammes!

La catastrophe de dimanche soir.

Théâtre d'Orléans.

Extra. de L'ABELLE du 28 février 1904.

Le corseur s'est empressé, hier matin, conformément à la loi, d'insérer une enquête au sujet de l'épouvantable accident survenu dimanche soir au théâtre d'Orléans. Le jury, composé de MM. Henry Howard, architecte, Adolphe Blondin, Théodore Gayel, Calob Green et Thomas Murray, constructeur, s'est transporté d'abord au domicile de M. Florian Malin, une des victimes de la catastrophe, pour constater la cause de sa mort. Cela fait, le jury s'est rendu au théâtre d'Orléans où le corseur avait préalablement placé une garde pour empêcher que l'on ne change rien à l'état de la salle. Après une longue et patiente investigation et un examen attentif du local, le jury a déclaré n'avoir aucune reproche à adresser au directeur du théâtre, mais a fait peser un blâme sévère sur ceux qui avaient fourni certains matériaux et celui qui avait dirigé les travaux.

Les tringles de fer destinées à relier la galerie supérieure à la voûte, au lieu d'être retenues aux poteaux transversaux de la toiture par de solides crochets, étaient simplement recourbées à l'extrémité et fixées de la sorte aux lambourdes. Contrairement au marché qui portait que les matériaux fournis devaient être de première qualité, le fer était de qualité inférieure et il en était résulté des fissures dans la partie recourbée.

On ne voulait d'abord employer pour asseoir la galerie supérieure à la voûte que trois tringles de fer de 1 pouce et demi de diamètre mais le directeur, M. Bondouquie, pour plus de sûreté, en fit mettre six. Les deux architectes faisant partie du jury d'enquête ont déclaré que trois tringles au diamètre de 1 pouce et quart seulement eussent suffi pour retenir la galerie s'il avait été fixé à la voûte au moyen d'écrous et que la fer ait été de bonne qualité. Le jury a en outre découvert que six tringles trois étaient à l'endroit de la courbure des crochets s'étendant jusqu'à tiers de leur diamètre, et il a constaté que ces solutions de continuité remontaient à l'époque où la fer avait été mis en œuvre, c'est à dire avant d'être employé par l'architecte. C'est justement à l'endroit de ces fissures que les tringles se sont rompues.

Le jury d'enquête a rendu un verdict basé sur les faits qui précèdent, et s'est ensuite transporté à l'endroit où était exposé le corps du jeune Fergus Tolédano. Le pauvre enfant, âgé de trois ans seulement, avait la tête écrasée, et des bandages appliqués dans tous les sens assés jettèrent les fragments. On nous a montré au théâtre la place qu'occupait M. Malin. Il est inconcevable qu'il ait été tué tandis que ceux qui l'entouraient n'ont reçu que de légères contusions. A voir cette place, on croirait que la personne qui l'occupait devrait être moins exposée que les autres.

L'écrasement des galeries de droite est parfaitement expliqué dans le rapport de jury d'enquête. Le lamentable catastrophe de dimanche a en pour cause la mauvaise qualité du fer employé pour former les tringles; 2o le mode d'adaptation des tringles à la voûte. Cette double cause de danger existe pour les galeries supérieures des autres théâtres.

Quant à la solidité de première, elle ne saurait être mise en doute puisqu'elle est soutenue sans défaillance d'une ligne de poids des deux galeries supérieures et de la masse d'hommes qui les occupait. Re-

posant sur des colonnes en fer

fixées au sol, elles ont été inébranlables. On ne saurait concevoir aucune inquiétude sur la solidité du bâtiment même. Construit avec d'excellents matériaux et à une époque où les architectes montraient une prudence extrême, il ressemble plutôt à une forteresse qu'à un édifice ordinaire. Les galeries écroulées avaient été construites l'été dernier et ne fermaient qu'un accès de la salle.

La direction a pris les mesures nécessaires pour réparer l'intérieur de la salle et a adjugé les travaux à MM. Gallier et Turpin. Les galeries latérales seront refaites sur un nouveau plan; elles auront toutes au point d'appui les unes sur les autres, les premières reposant sur des colonnes fixées au sol, les secondes sur des colonnes superposées etc. Le plan sera arrêté aussitôt qu'il sera possible et les travaux commenceront pour juger par eux-mêmes du degré de sécurité qu'offriront les nouvelles galeries.

Un grand nombre d'ouvriers étaient occupés hier à déblayer l'intérieur du théâtre. Quant aux blessés ils sont nombreux, mais il serait difficile de s'en procurer la liste exacte. Leur état n'inspire pas d'ailleurs, en ce moment, de graves inquiétudes. Pour compléter les informations qui précèdent, nous publions ci-dessous le procès verbal des principaux ingénieurs et architectes de la ville qui ont été appelés à constater l'état de l'édifice.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Nous, soussignés, ayant été requis de donner notre opinion sur l'état actuel du Théâtre d'Orléans après l'accident lamentable du 26 février, certifions que le dit théâtre par suite des récentes réparations qu'on y avait faites, était construit sur deux principes distinctes, savoir: Cette partie du théâtre se composant du parquet, du parterre, des premières, et compris les loges découvertes et les loges grillées, est supporté, par des colonnes en fer posées sur des fondations en briques et sur des murs reposant sur le sol, et que les galeries des secondes et des troisième de côté étaient suspendues par des barres en fer acrochées, et adaptées à la charpente du toit.

Nous certifions de plus que, dans notre opinion, le second de ces deux principes était et est encore entièrement défectueux, sous le rapport de la mauvaise qualité du fer mis en usage et de l'insuffisance de la main d'œuvre, et nous le rejetons comme dangereux.

Mais quant à cette partie du théâtre qui subsiste encore actuellement, et qui a été construite selon le principe primitivement mentionné, savoir, celui d'un point d'appui sur le sol. Nous déclarons unanimement qu'aucune construction de quelque nature qu'elle soit, ne peut offrir au public des conditions plus favorables de sûreté et de solidité, et qu'aucune personne de cette ville ne devrait y avoir de crainte pour sa vie et celle de sa famille, car nous sommes consciencieusement convaincus que les dites parties de théâtre qui existent encore peuvent supporter un poids cent fois plus considérable que celui de tous les spectateurs que pourrait contenir la salle. En foi de quoi nous avons signé le présent certifié à la Nouvelle-Orléans, ce 27 février 1904.

L. H. Hillé, voyer de la ville; J. A. Hémeocourt, député voyer; J. E. Comman; J. Gallier, Jr; John Turpin; J. Moorhouse; E. W. Collins; W. Freret.

A Monsieur Charles Bondouquie, directeur du théâtre d'Orléans, Nouvelle-Orléans.

Le même principe de suspension peut être employé avec toute sécurité et supporter dix fois le poids des personnes que l'on pourrait placer sur ces galeries, pourvu que l'application en soit faite d'une manière convenable et avec du fer de bonne qualité.

J. Moorhouse, R. W. Collins.

MOTS POUR RIRE.

Le sur l'album d'une jolie femme: "La différence entre le premier amour et le dernier: c'est que l'on croit toujours que le premier sera le dernier, et qu'on a l'illusion que le dernier est le premier...."

Les impertinents. Dans un restaurant, un dîneur appelle le garçon. — Voyons!... Je vous ai demandé une tranche de bonif tendre, et celle que vous m'avez servie ne l'est pas!... — Pas assez tendre!... Vous voudriez, peut-être, qu'elle vous appelle: "mon chéri"!....

Mlle Collinax est courtisée à la fois par deux prétendants, Léon et Georges. — Alors, lui dit-on, ces pauvres garçons sont rivaux? — Oui, répond-elle: Léon, surtout!

Un agent de police arrête un musicien ambulancier. — Avez-vous vos papiers? — Non. — C'est bien; vous allez m'accompagner immédiatement. — Volontiers.... Dans quel ton?

Palais de l'Élysée, célèbre demeure historique située à Paris rue du Foubourg-Saint-Honoré, et dont les jardins donnent sur les Champs-Élysées. Ce palais s'éleva sur un vaste terrain dont Louis XV fit don, à la prière du régent, en 1718, à Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, qui y fit aussitôt construire, par l'architecte Molet, une des plus délicieuses résidences de Paris. Ce palais fut habité ensuite par Mme de Pompadour, puis par son frère, le marquis de Marigny, qui le vendit à Louis XV.

Nous voyons, en 1774, l'ancienne demeure de la favorite devenue la propriété du trop fameux abbé Terray, contrôleur des finances, qui la vendit à M. de Beaujon, banquier de la cour. En 1786, M. Durney, conseiller d'Etat fut chargé par le roi d'acquiescer le palais de l'Élysée. Un arrêt du conseil royal, de la même année, daté de Fontainebleau, le destinait exclusivement à servir de logement aux princesses et aux princes étrangers que leurs voyages amèneraient dans la capitale, ainsi qu'aux ambassadeurs extraordinaires.

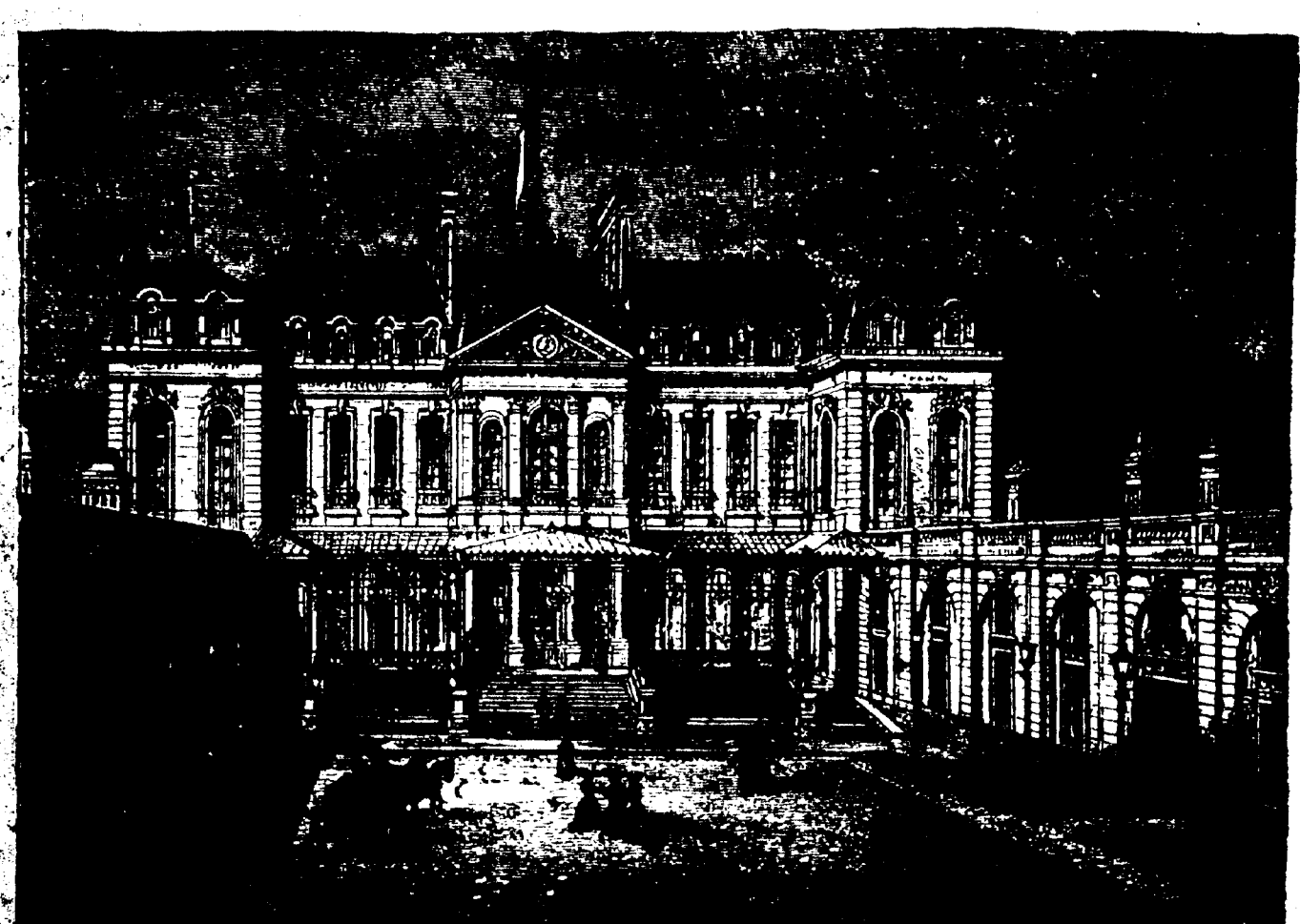
La duchesse de Bourbon, l'ayant achetée peu de temps après, l'habita d'abord, puis le lous à un industriel, le sieur Hovyn, qui en fit un jardin public.

L'hôtel portait déjà, dès cette époque, le nom d'Élysée Bourbon. A la Révolution, la duchesse de Bourbon ayant émigré, l'hôtel de l'Élysée-Bourbon, devenu domaine national, fut mis en vente et acheté par Mlle Hovyn. Cette dernière le céda, sept ans plus tard, à Murat, qui, en partant pour son royaume de Naples, en fit don au domaine impérial. Napoléon accepta le don et prit en affection cette demeure, qui ne fut bientôt plus connue que sous le nom d'Élysée-Napoléon. Il y allait souvent. Après le désastre de Waterloo, ce fut à l'Élysée qu'il se retira; ce fut là que, le 22 juin 1815, il signa en faveur de son fils sa célèbre abdication.

En 1814 et en 1815 nous voyons l'Élysée-Napoléon devenu le séjour passager de l'empereur Alexandre de Russie. A la Restauration, la duchesse de Bourbon, rentrée en France, revendiqua la propriété de son ancien hôtel: ses droits furent reconnus; mais on parvint à lui faire accepter, à titre d'échange, l'hôtel de Monaco (habité depuis par Cavaignac), situé rue de Varennes, et qu'elle légua par testament à la princesse Adélaïde d'Orléans sœur de Louis-Philippe.

Le duc et la duchesse de Berry fixèrent jusqu'en 1830 leur résidence à l'Élysée, redévenu Élysée-Bourbon; mais, après l'assassinat du duc, la duchesse refusa d'y rester davantage. Ce furent les derniers hôtes fixes du palais, qui, dès le règne de Louis-Philippe, fut utilisé comme le prescrivait l'arrêt du conseil royal que nous avons cité plus haut. Méhémét-Ali et la reine Christine en furent les premiers hôtes.

Lorsque Louis-Napoléon eut été élu président de la République, l'Élysée lui fut attribué comme résidence. Mais l'Élysée d'aujourd'hui est loin de ressembler à celui que nous connaissons et dont la reconstruction est relativement récente. Le palais fut bientôt, tel qu'il était, jugé insuffisant pour le service des bureaux de la présidence; on dut louer deux hôtels voisins, l'hôtel Castellane et l'hôtel Sébastiani, et y établir des communications intérieures avec l'Élysée. Enfin on se décida à l'acquisition de ces deux hôtels en 1850. On les abattit, et les travaux de restauration et d'agrandissement commencèrent aussitôt. Ils ont duré plusieurs années. C'est M. Lacroix, architecte, qui les a menés à bonne fin. C'est à l'Élysée que fut arrêté, entre le président de la Républi-



PALAIS DE L'ELYSEE.

HOPFELINE, L'IMPRIMEUR, 305 Rue de Chartres, N'exécute qu'un travail de premier ordre et des prix modérés. Nous ne demandons qu'à être mis à l'épreuve. J. GARLICK, L'AFFICHEUR, LE PEINTRE D'ANNONCES ET LE DISTRIBUTEUR, Est toujours dans les affaires au No 620 Commercial Place, NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E.

L'Hotel Lumber Manufacturing Co. CHANTIER DE BOIS AU VIEUX BASSIN. BUREAU, MANUFACTURE ET CHANTIERS RUES TOULOUSE ET DUPRE. MANUFACTURIERS DE Bois de Construction Brut et Equarri. Portes à Coillises, Persiennes, Meubles et Boisage de l'étranger. Meubles pour Magasins et Cafés une Spécialité. Maisons Démontables pour Exportation. L'Hotel Lumber MFG Co., SUOUDRSALE—No 824 RUE COMMUNE, Nouvelle-Orléans, Lae. BOITE A LA POSTES 722. Phone Main 285, 4014, 4528.

J. A. MUIR, JOS. FROMHERZ, MUIR & FROMHERZ, Contractants en Général. PROPRIETAIRES: Soterie de Cipro de la Rivière Amite. Remorqueurs "Arthur" et "Minnie B". Bureau: Salle 504, TULANE-NEWOOMB BUILDING. ENTREE: 2123-2125 RUE CALLEPOE. NOUVELLE-ORLEANS.

PROGRES DU TELEPHONE. La Compagnie Cumberland du Téléphone & Télégraphe a émis un compte rendu de ses affaires pour le mois de juillet et le progrès dans le nombre de ses souscripteurs est démontré comme suit: Nombre de ses téléphones le 1er juillet 1905.... 130,582; Nombre ajouté pendant le mois..... 3,671; Nombre ayant discontinué pendant le mois 2,919; Augmentation net pour le mois..... 752; Nombre total des téléphones au 31 juillet 1905.... 131,334.